



SYMPOSIUM OF EPISCOPAL CONFERENCES OF AFRICA AND MADAGASCAR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SCEAM exhorte les dirigeants africains et la communauté internationale à respecter leurs engagements en matière de justice climatique

ACCRA, Ghana, 14 novembre 2024 : La Commission Justice, Paix et Développement du SCEAM, en collaboration avec son Groupe de travail sur l'environnement et le changement climatique, **exhorte les dirigeants africains et la communauté internationale à prioriser les investissements publics, à améliorer les infrastructures énergétiques et à respecter leurs engagements en matière de justice climatique et de financement.** Ces actions sont essentielles pour atteindre les objectifs de triplement des énergies renouvelables et de doublement de l'efficacité énergétique d'ici 2030.

Alors que la COP29 se tient à Baku, en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre 2024, les dirigeants du monde entier sont invités à maintenir la dynamique établie lors de la COP28. Il est important

d'investir dans les énergies propres et de moderniser les infrastructures pour lutter contre la pauvreté énergétique en Afrique. Cet effort nécessitera un engagement continu de la part des dirigeants africains et de la communauté internationale.

Relever le défi énergétique de l'Afrique pour une croissance durable et l'équité

La situation énergétique de l'Afrique révèle d'importantes variations entre les pays, dues aux différences de ressources naturelles, d'infrastructures et d'environnements politiques. Alors que certaines nations exportent de l'énergie vers leurs voisins ou le marché mondial, d'autres sont confrontées à des difficultés dues à l'insuffisance des infrastructures nationales de production d'énergie. En conséquence, environ 600 millions de personnes en Afrique vivent sans électricité et près d'un milliard n'ont pas accès à des solutions de cuisson propres. Plusieurs pays africains dépendent des importations de combustibles fossiles, ce qui les rend vulnérables aux menaces pesant sur la sécurité énergétique, aux fluctuations des prix et aux ruptures de la chaîne d'approvisionnement. Cette dépendance ne pose pas seulement des risques pour l'environnement et la santé, mais souligne également le besoin urgent de sources d'énergie alternatives plus propres à la lumière des impacts croissants du changement climatique.

Pour atteindre les objectifs énergétiques et climatiques de l'Afrique d'ici 2030, un investissement annuel estimé à plus de 200 milliards USD est nécessaire. Cependant, les infrastructures de réseau obsolètes entraînent des pertes d'énergie moyennes de 15 %, ce qui entrave les progrès. Étant donné que 70 % des Africains n'ont pas accès aux énergies renouvelables et aux options de cuisson propre, il convient d'augmenter les investissements. Cela nécessite des financements à des conditions préférentielles et des subventions pour aider les ménages vulnérables à adopter des solutions énergétiques modernes, ainsi qu'une réduction des risques pour stimuler la participation du secteur privé dans les zones mal desservies. Le manque d'énergie fiable perpétue la pauvreté et l'inégalité, en particulier dans les zones rurales où beaucoup dépendent des combustibles traditionnels, ce qui entraîne des problèmes de santé et limite les opportunités pour les femmes et les filles. En outre, les pénuries d'électricité affectent les écoles, les établissements de soins de santé et les entreprises locales, ralentissant ainsi le développement des communautés.

Recommandations pour la COP29

Pour réussir dans le secteur de l'énergie en Afrique, il est capital d'entreprendre des actions clés qui peuvent stimuler la croissance et l'innovation. Ces actions devraient consister, entre autres, à :

1. Donner la priorité aux investissements publics dans les projets d'énergie renouvelable

S'appuyant sur les engagements historiques de la COP 28, la COP 29 devrait souligner l'importance du financement public des initiatives en matière d'énergies renouvelables. Un financement public accru est essentiel pour élargir l'accès à l'énergie durable et réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Les nations africaines ont besoin de financements concessionnels et de subventions, en particulier pour soutenir les solutions d'énergie renouvelable hors réseau et en mini-réseau dans les communautés éloignées et mal desservies.

2. Soutenir la modernisation des réseaux et les interconnexions énergétiques régionales

Les réseaux énergétiques dépassés et inefficaces en Afrique limitent l'efficacité des projets d'énergie renouvelable, avec des pertes d'énergie moyennes de 15 % dues à l'inefficacité des lignes et à l'inadéquation des infrastructures. La COP 29 devrait donner la priorité au soutien international à la modernisation des réseaux et aux interconnexions transfrontalières, afin de permettre à l'Afrique d'intégrer davantage d'énergies renouvelables et de veiller à ce que les contraintes liées aux infrastructures n'entravent pas les progrès.

3. Augmenter le financement des initiatives d'accès à l'énergie

L'accès universel à l'énergie moderne en Afrique nécessite environ 25 milliards de dollars par an, mais le financement actuel est loin d'être suffisant. La COP 29 devrait plaider en faveur d'un financement accru pour réduire la pauvreté énergétique, en garantissant l'accès à la cuisson propre et à l'électricité pour les 600 millions d'Africains qui n'ont pas d'électricité et le milliard qui n'a pas d'options de cuisson propre. Cela devrait impliquer la mobilisation de subventions et de dettes pour les échanges climatiques.

4. Réduire les subventions aux combustibles fossiles et réorienter les fonds vers les énergies propres

Les pays riches devraient montrer l'exemple en supprimant progressivement les subventions aux combustibles fossiles et en réaffectant ces ressources pour soutenir la transition de l'Afrique vers les énergies renouvelables. Cette réorientation des finances publiques est fondamentale pour réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, renforcer la sécurité énergétique et favoriser le développement durable. Les pays africains, quant à eux, peuvent utiliser ces fonds réorientés pour investir dans des infrastructures d'énergie propre et des solutions énergétiques centrées sur les communautés.

5. Élaborer des politiques financières qui favorisent une transition énergétique juste

La COP 29 devrait plaider en faveur de la négociation et de l'adoption d'un traité sur la non-prolifération des combustibles fossiles (TNPF) en tant que cadre complémentaire à l'Accord de Paris. Ce traité viserait à freiner l'expansion de l'extraction, de la production et de la consommation de combustibles fossiles, en garantissant une coopération mondiale pour l'élimination progressive des combustibles fossiles tout en soutenant les nations vulnérables dans leur transition vers les énergies propres.

6. Améliorer la formation et la création d'emplois dans le secteur des énergies propres

Avec un âge médian de seulement 20 ans, l'Afrique a une occasion unique de créer des emplois et de développer une expertise dans le secteur des énergies propres. La COP 29 devrait promouvoir des programmes d'éducation et de formation professionnelle dans le domaine des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la gestion des réseaux, afin de permettre aux jeunes Africains de jouer un rôle significatif dans la transition énergétique du continent.

7. Accroître la transparence et la responsabilité dans le financement du climat et de l'énergie

Pour que le financement de la lutte contre le changement climatique profite réellement aux pays africains, la COP 29 devrait mettre en œuvre des mesures de responsabilisation rigoureuses et des rapports transparents sur le financement de l'énergie. Cette approche favorisera non seulement la confiance entre l'Afrique et les donateurs internationaux, mais permettra également aux dirigeants africains de suivre les affectations de fonds et de confirmer que les ressources atteignent les communautés qui en ont le plus besoin. Il convient ici de rappeler la nécessité de compenser les pertes et les dommages causés par le changement climatique et qui ont affecté les conditions de vie des populations pauvres en Afrique. Un appel urgent est lancé aux pays qui ont fait des promesses à cet égard pour qu'ils honorent leur engagement, car la situation des pays pauvres, en particulier en Afrique, en dépend.

R.P. Jean Germain Rajoelison

Secrétaire général adjoint du SCEAM

Responsable de la Commission Justice, Paix et Développement du SCEAM

Contact Presse : Simson Mwale ; Email : jpdprogram@gmail.com